



Communiqué

Le refus de la loi Bachelot s'étend dans tout le pays.

Malgré les propos faussement rassurants de Nicolas Sarkozy sur la gouvernance, le mouvement contre la loi Bachelot prend de l'ampleur dans tout le pays.

Si certains mandarins de l'AP-HP se sont retirés du mouvement, les différentes manifestations ont rassemblé plus de monde que le 28 avril dernier, les médecins y étant toujours fortement présents.

Pour les personnels dans la rue aujourd'hui les exigences portent plus largement sur les moyens octroyés à l'hôpital, contre la logique comptable qui prévaut sur la logique de soins.

Ont été aussi dénoncés les propos mensongers de Madame Bachelot qui nie les suppressions d'emplois qui se chiffrent pourtant par milliers aussi bien dans les CHU (AP-HP, Nancy, Caen, Brest, Nantes, Strasbourg ...) que dans les hôpitaux locaux. Les hôpitaux privés participant au service public sont aussi touchés avec parfois des licenciements comme les 130 qui viennent d'être annoncés à la Fondation Léopold Bellan (Paris 14ème).

Comment donner crédit à la parole publique face à de telles falsifications ?

Pour SUD santé-sociaux, il faut poursuivre l'action engagée, renforcer l'unité des personnels et l'élargir aux usagers qui vont être les premières victimes de cette loi. Toutes les actions locales de boycott des instances et de blocage des codages sont à étendre.

Le parlement contourné

Les parlementaires sont largement dessaisis du débat à partir du moment où c'est Nicolas Sarkozy qui décide des amendements acceptables ou non. Rajouter au dernier moment des amendements sur les CHU alors que l'Assemblée nationale n'en n'a pas été destinataire est particulièrement fallacieux. Le gouvernement allant jusqu'à refuser le débat parlementaire sur le fond en maintenant la procédure d'urgence.

Pour SUD santé-sociaux;

- il faut stopper immédiatement les fermetures d'hôpitaux et mettre en œuvre un plan d'urgence dans la santé et le social permettant à toute la population d'accéder à des soins de qualité
- il faut une remise à niveau des budgets, la revalorisation des salaires, l'instauration d'une véritable démocratie sanitaire associant personnels de santé et sociaux, usagers et élus.
 - il faut donc une autre loi!

Paris le 14 mai 2009 - 18 H



Sud Santé-Sociaux
70, rue Philippe de Girard
75018 Paris
Téléphone:
01 40 33 85 00
Télécopie:
01 43 49 28 67
E-mail:
info@sud-sante.org